

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

	culture	problématique	niveau de risque	présence d'auxiliaires	comparaison n-1
HORTICULTURE	chrysanthème	thrips			=
		pucerons			=
		acariens	localement		=
		punaïses			=
		chenilles			=
		rouille			=
		virose			=
		cicadelles	localement		<
		verticilliose			=
	cyclamen	pucerons			=
		thrips			=
		acariens			=
		chenilles			<
		sciarides			=
		cicadelles			=
		tarsonèmes			<
		botrytis			=
		fusariose			=
		bactériose			=

	Pas de pression, surveillance de mise	→ risque quasi nul → surveillance
	Quelques foyers localisés	→ risque faible
	Populations en extension	→ risque moyen
	Forte pression	→ risque fort

Comparaison par rapport à l'année dernière, à la même période :

>	Pression supérieure
<	Pression moindre
=	Pression identique
x	Pas d'infos sur N-1

2 pictogrammes pour retrouver d'un coup d'œil :



les solutions de biocontrôle

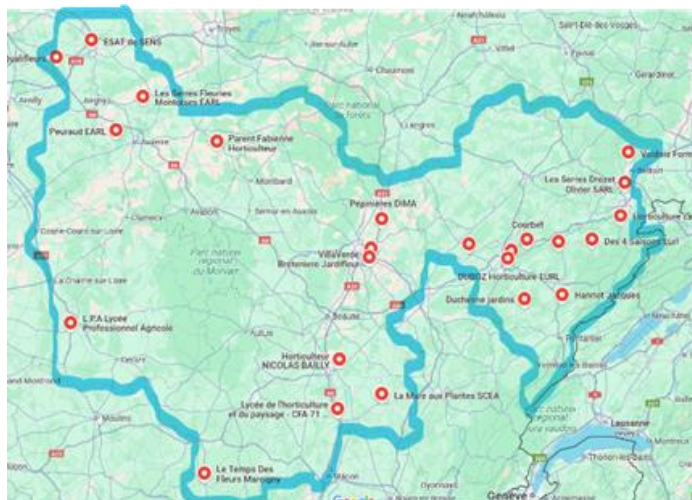
[Liste des produits de biocontrôle](#)



les résistances d'un bioagresseur
sur une culture, vis-à-vis d'une matière active

[Résistance aux produits phytosanitaires](#)

Présentation du réseau BSV Horti-pépi :



Le réseau d'observateurs 2025 est constitué de 25 exploitations (entreprises de production horticole, pépinière et lycée), pratiquant principalement la **Protection Intégrée** des cultures, et représentatives de la filière, par leur taille et leur circuit de commercialisation.

Météo et risques :

T°C	5	10	15	20	25	30	35	40	Risque
Pucerons									+
Acariens									+
Thrips									+

Gamme des températures des prochains jours



Prévisions Météo France à retrouver [ICI](#)

Abeilles & Pollinisateurs

Les applications de produits phytopharmaceutiques sont régies par un arrêté de 2021, qui remplace celui de 2003, concernant la **"Protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques"**. Cet arrêté ne s'applique pas aux cultures jugées non attractives pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs, dont la liste est publiée au Bulletin officiel du ministère de l'Agriculture. [Télécharger la liste des cultures non attractives pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs.](#)

Pour les produits jugés applicables, l'arrêté précise les plages horaires de pulvérisation, en l'occurrence : deux heures avant, et trois heures après la nuit. [Télécharger la note nationale abeilles et pollinisateurs](#)



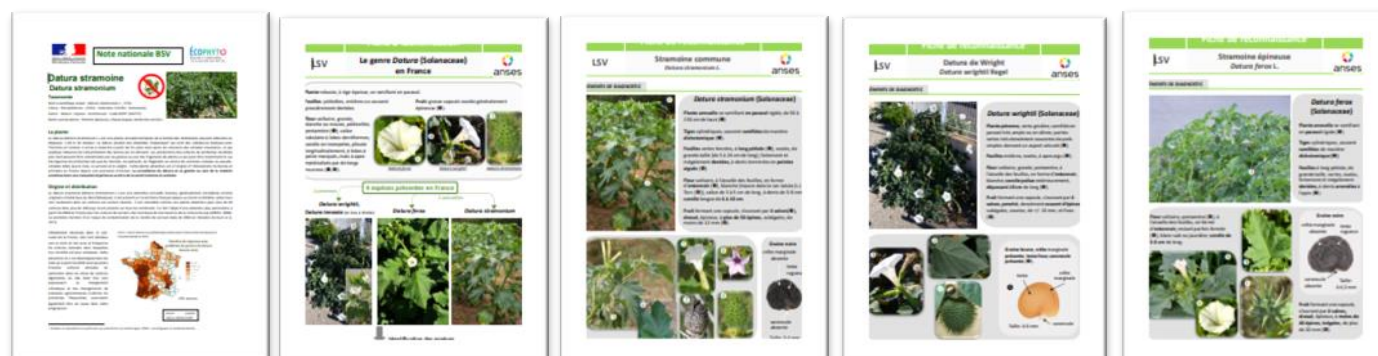
Biodiversité et santé des agrosystèmes

Ces **notes biodiversité** visent à accompagner la démarche agroécologique portée par le bulletin de santé du végétal.



Datura

Le **Datura** est une **plante adventice toxique** qui doit être identifiée et gérée à l'échelle de la rotation, notamment en présence de céréales et de cultures légumières. Retrouvez ci-joint la [note nationale](#) ainsi que des [fiches de reconnaissance](#) plus précises entre plusieurs espèces de **Datura**, toutes toxiques ! [ICI](#)



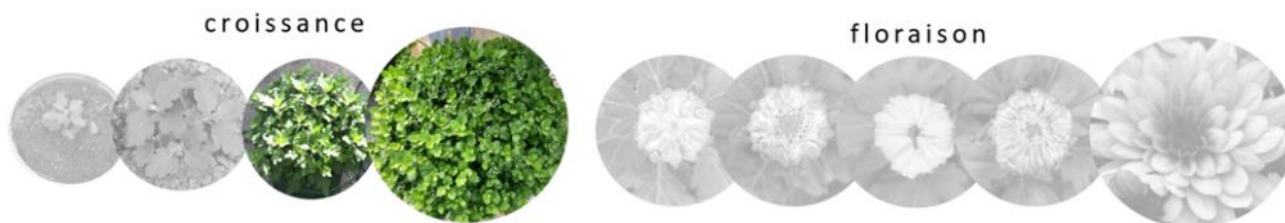


HORTICULTURE

Chrysanthèmes :

 Contexte cultural : multifleurs & grosses fleurs || sous abri-en extérieur

Stade de développement



Chrysanthèmes © producteur

Thrips :

Les thrips sont bien maîtrisés par les lâchers réguliers d'auxiliaires. Malgré des foyers repérés précédemment, la pression reste assez faible, mais la **vigilance** doit rester de mise. Dans certaines entreprises, des thrips ont été observés majoritairement sur les pomponettes.

le thrips est le vecteur du TSWV !

⚠ Rappel des symptômes de TSWV : les feuilles présentent des taches décolorées et nécrotiques. Les fleurs quant à elles sont rabougries, déformées et décolorées. Les tiges et les pétioles peuvent également montrer des zones nécrosées.



Symptômes de TSWV sur chrysanthèmes © AE

A noter : le TSWV est un organisme réglementé comme l'est la rouille blanche du chrysanthème : tous deux classés comme ORNQ (Organisme Réglementé Non de Quarantaine).

Pucerons :



Des foyers localisés, parfois importants, ont été observés récemment. Pendant les périodes chaudes, de nombreux insectes auxiliaires sont apparus et ont contribué à réduire certains foyers. Cependant, le ciel se voilant depuis quelques jours, l'activité de ces insectes bénéfiques peut diminuer. Il convient de rester vigilant, car dans les serres, les températures restent élevées et favorisent toujours le développement des pucerons.



Gros foyers de pucerons © producteur et AE



En compléments des auxiliaires naturels, des lâchers d'hyménoptères parasitoïdes peuvent être réalisés (à raison de 0.5 individu/m²), à condition de bien leur proposer des **FLEURS** !

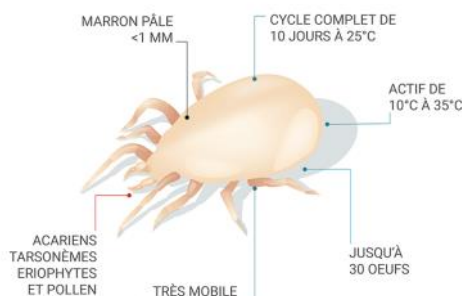
👉 [technique des plantes attractives](#)

Acariens :

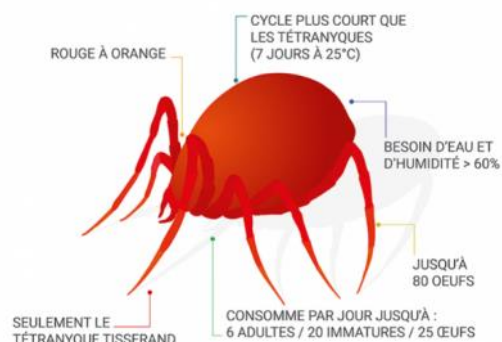


Quelques acariens ont été observés localement sur les chrysanthèmes. Avec le climat actuel, les foyers restent très localisés et leur développement est plus lent que lors de conditions favorables. Cependant, il convient de rester très vigilant, car le risque de dissémination reste présent. Lorsqu'un foyer est détecté, il est conseillé d'effectuer des lâchers d'acariens prédateurs.

💡 Les acariens prédateurs « à lâcher » contre acariens :



Amblyseius andersoni



Phytoseiulus persimilis

Sources : insectesutiles.fr

Punaises :



Quelques observations sont remontées, des adultes sont observés, en petit nombre.

Il n'y pas de solution efficace contre ce ravageur, la **surveillance** est de mise !

Des pièges chromatiques (de couleur jaune) peuvent aider à capturer les adultes et à surveiller les populations.

Le retrait régulier des boutons symptomatiques peut être réalisé pour casser le cycle biologique du ravageur, bien que cette technique d'élimination manuelle soit laborieuse.



Lygus adulte © producteur et Ephytia

Cyclamens :

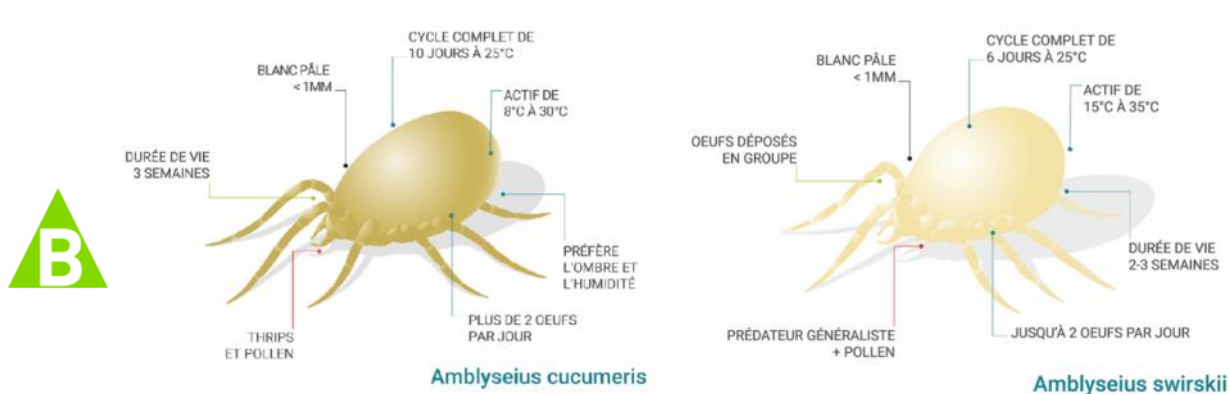
 Contexte cultural : cyclamens & mini || sous serre

Thrips :



Des observations sont faites quant à la présence de thrips (larve et adulte) sur les cyclamens. Les conditions fraîches vont calmer leur croissance, mais le risque reste moyen.

 Les acariens prédateurs « à lâcher » contre thrips :



Sources : insectesutiles.fr

Fusariose :



Les conditions météorologiques des dernières semaines ont été favorables au développement de la fusariose et des observateurs nous font remonter des cas.

Le temps annoncé va calmer le développement du champignon, mais les pots touchés risquent tout de même d'en contaminer d'autres : trier les pots symptomatiques (feuillage jaunissant, plante affaissée) pour assainir les parcelles !



Fusariose sur cyclamens © AE

Duponchelia : piège connecté

BREAKING NEWS

● 25 juillet 2025

● Enregistrement de son apparition en Suisse et en Allemagne à l'aide de pièges à phéromone

La noctuelle de la tomate (*Helicoverpa armigera*)

Papillon migrateur au grand potentiel de nuisibilité

Ce **papillon migrateur** est capable de se déplacer sur des distances de plus de 1000 km et de passer des chaînes de montagnes via les cols. Le réchauffement climatique lui permet ainsi, en été, de quitter le nord de l'Afrique pour parvenir jusqu'au nord de l'Europe. Il a été observé en Suisse puis se déplace au Sud de l'Allemagne. L'insecte s'appelle **noctuelle** car il se déplace la nuit.



Ses chenilles s'attaquent d'abord aux feuilles, puis ciblent les organes reproducteurs des plantes tels que les boutons floraux, les capitules, les capsules ou encore les baies. L'intensité des dégâts, souvent accrue en fin de saison lors des vols de septembre, en fait un des ravageurs les plus problématiques pour les cultures maraîchères et céréalières.

→ durée du cycle très court + forte polyphagie (217 plantes hôtes) + diapause nymphale

Description et cycle de développement de l'espèce

Adulte :

Papillon beige à brun clair, envergure 3.5 à 4 cm

- À l'extrémité distale des ailes antérieures : 2 points sombres et 1 large bande grisâtre
- À l'extrémité distale des ailes postérieures : bande veloutée sombre
- **Vols massifs en août-septembre**

Femelle plutôt jaune et Mâle gris-verdâtre, yeux verts



Œufs :

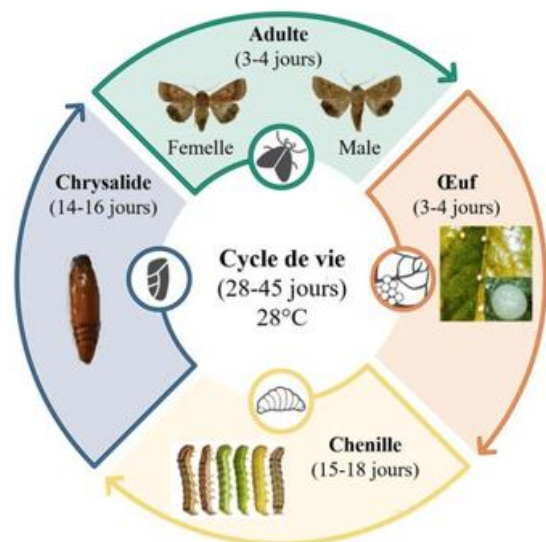
- Pondus isolés ou en petits groupes, surtout sous les feuilles.
- Sphériques avec la base aplatie, d'environ 0.5mm de diamètre, blanc jaunâtre brillant, pour devenir marron juste avant l'éclosion.
- Une femelle peut pondre 1000 à 3000 œufs.

Larves (Chenilles) :

- Nombre de stades : 5 à 7 stades larvaires.
- Jeunes larves (1er-2e stades) : petites (quelques mm), translucides à verdâtres, se nourrissent des feuilles.
- Larves intermédiaires : présence de stries longitudinales brunes, tubérosités sombres symétriques sur le dos, pattes noirâtres.
- Larves âgées (jusqu'à 4 cm) : couleur variable (jaune-verdâtre, brun orangé), avec un réseau dense de stries blanches ; parfois tubérosités noires garnies de poils au-dessus des stigmates + 9 paires de stigmates
- Dégâts : perforent fleurs, gousses, baies et fruits (tomates creusées et souillées).

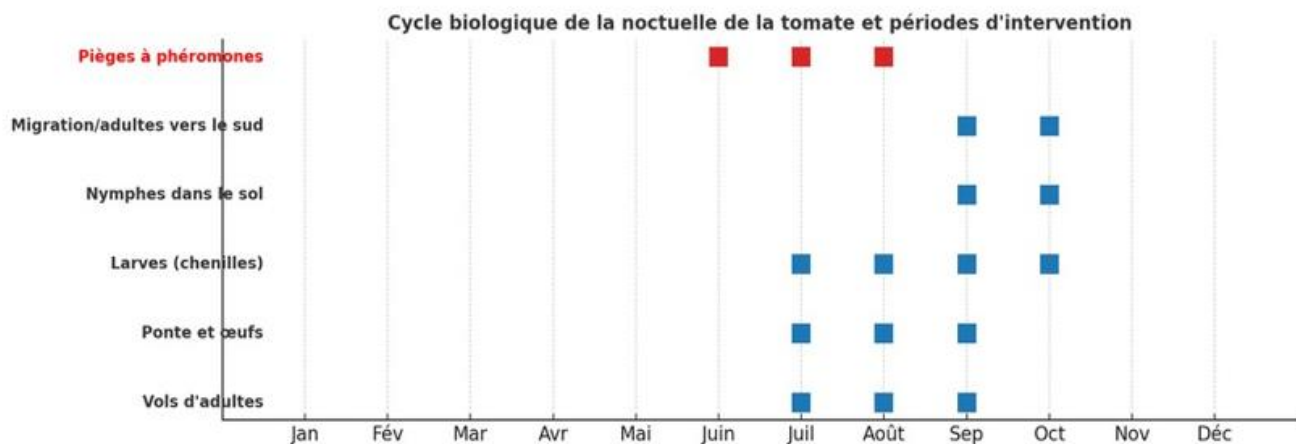
Nymphe (chrysalide) :

- Aspect : forme allongée, corps lisse, brun-rougeâtre, enfouie dans le sol.
- A lieu dans le sol, mesure entre 14 et 18 mm de long.



Cycle biologique de la noctuelle de la tomate

Méthodes de lutte



Calendrier biologique et piégeage de la noctuelle de la tomate

Mise en place de **pièges à phéromones** de juin à juillet pour observer la présence et la fréquence de la population.

Pièges lumineux pour suivre l'évolution des populations nocturnes.

Produit à base de *Bacillus thuringiensis* (Bt) efficace sur les jeunes larves avant leur pénétration dans les fruits.



Produit à base de **champignons entomopathogènes** (*Beauveria bassiana*)



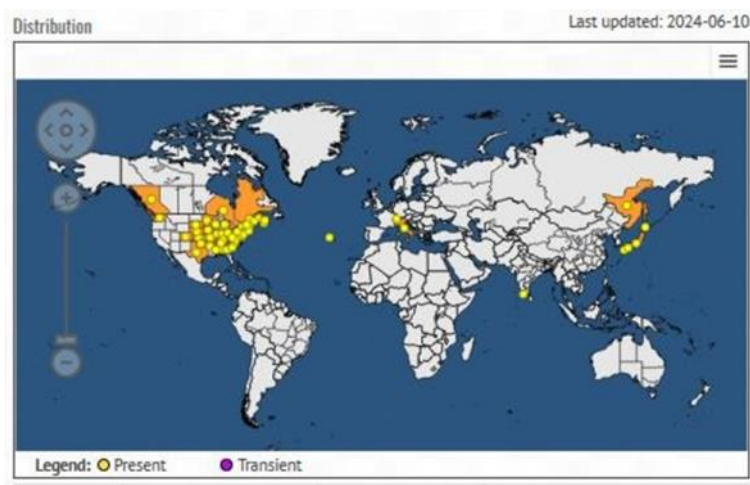
Vigilance sur le scarabée japonais, *Popillia japonica*

En juin 2024 : détection d'une petite population isolée de scarabées japonais dans un piège situé à la frontière entre les cantons de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville.

Chronologie :

20.06.24 : Capture d'un scarabée mâle
 21.06.24 : Confirmation par un laboratoire officiellement reconnu (Agroscope)
 21-24.06.24 : Pose de pièges supplémentaires dans un rayon de 200m autour du piège positif
 25.06.24 : Capture de 3 scarabées supplémentaires dans le même piège
 27.06.24 : Capture de 5 scarabées supplémentaires dans le même piège
 04.07.24 : Communication avec les autorités Suisses et nouvelle capture à proximité (environ 2km) de celui du 20.06.24, mais qui fait que la zone tampon de 6km autour du foyer déborde très légèrement en France en région Grand-Est. Zoom sur cet organisme de quarantaine prioritaire au titre du règlement (UE) 2019/2072 du 28 novembre 2019.

Origine :



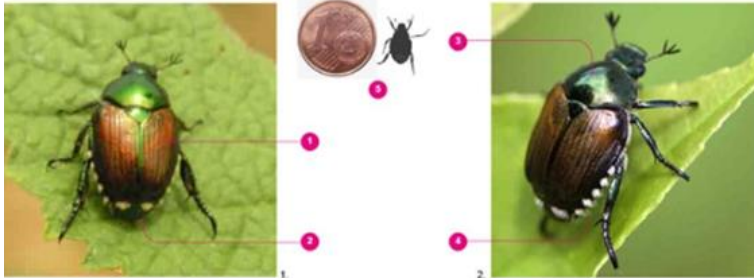
- Originaire du Nord-Est de l'Asie, *Popillia japonica* est un redoutable ravageur qui cause des dommages considérables sur de nombreux végétaux ; plus de 300 espèces, du hêtre aux vignes et autres cultures, seraient menacées
- Introduit en 1916 en Amérique du Nord, puis en 1970 aux Açores, il a été détecté une première fois sur le continent européen en 2014 dans le nord de l'Italie (régions de Lombardie et du Piémont) puis en 2017 dans le sud de la Suisse (canton du Tessin), il a été intercepté en 2021 dans les villes frontalières de Bâle (Suisse) et de Fribourg en Brisgau (Allemagne)
- En 2022, un autre scarabée japonais mâle a été également capturé en juillet 2022, dans un piège à phéromones, installé à la gare de Fribourg-en-Brisgau, et un second coléoptère a été retrouvé piégé en août par les services de protection des végétaux du Bade-Wurtemberg, à Weil am Rhein, dans le quartier de Lörrach, à environ 50 kilomètres à vol d'oiseau de Fribourg. Il s'agissait cette fois-ci d'une femelle, qui a potentiellement pu effectuer une ponte avant d'être capturée.
- En 2023, en Suisse, deux nouveaux foyers ont été détectés et des mesures officielles sont appliquées dans les zones délimitées :
 - dans le canton du Valais, près de la frontière italienne ;
 - à Kloten, dans le canton de Zürich, à proximité de l'aéroport de Zürich. En outre, des spécimens adultes ont été capturés dans des pièges à phéromone dans 3 cantons :
 - une femelle dans le canton des Grisons (est de la Suisse) ;
 - un mâle dans le canton de Soleure (nord de la Suisse - à 2,3 km d'un piège ayant capturé un adulte en 2022) ;
 - deux adultes isolés dans la région de Nordwestschweiz (à 1,1 km d'un piège ayant capturé un adulte en 2021).
- *Popillia japonica* est, à ce jour toujours, non présent en France.

Carte d'identité :

Identification

a. Adulte

- 1 Élytre couleur cuivre.
- 2 Les élytres se terminent avant la face postérieure de l'insecte et laissent place à deux touffes de poils blancs bien visibles.
- 3 Thorax vert.
- 4 5 touffes caractéristiques de poils blancs sur les côtés.
- 5 Longueur env. 8-12 mm.

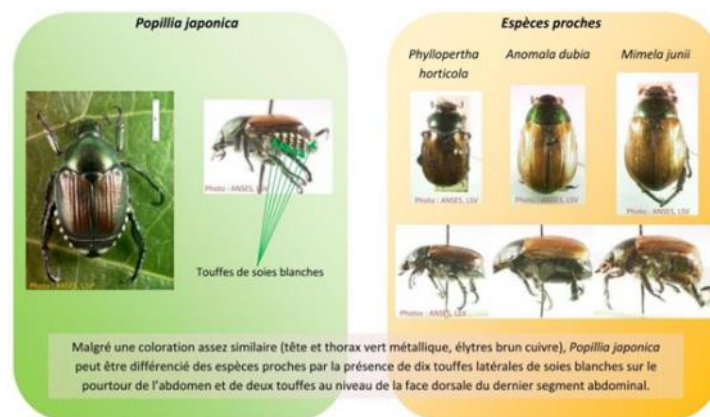


Source : AGRIDEA

- Nom scientifique : *Popillia japonica*
- Nom commun : Scarabée japonais
- Catégorie : insecte de l'ordre des coléoptères
- Taille adulte : environ 10 mm de long et 6 mm de large
- Forme : ovale
- Couleur : tête, thorax et abdomen vert métallique, élytres brun-cuivrés
- Signe distinctif : 5 touffes de soies blanches sur chaque côté de l'abdomen et deux touffes blanches plus larges au niveau du dernier segment de l'abdomen
- Inoffensif pour l'homme

Confusion possible :

Popillia japonica peut être confondu avec plusieurs coléoptères présents en France, notamment avec le hanneton des jardins (*Phyllopertha horticola*) mais aussi avec le hanneton bronzé (*Anomala dubia*) et *Mimela junii*.



Comportement :

- Il vit en groupe
- Il est actif le jour contrairement aux autres espèces de hannetons présents en France qui sont actifs notamment au crépuscule.
- Il se nourrit de feuilles, fleurs et fruits de **plus de 300 plantes hôtes** dont la vigne, le maïs, les pommiers, les tomates et les fraises qu'il défolie du haut vers le bas
- Les adultes émergent quand les températures se réchauffent (autour de 20°C)
- La période de vol s'étale de juin à septembre avec un pic de vol en juillet
- Le cycle de vie complet dure environ 1 an et la durée de vie de l'adulte est comprise entre 30 et 45 jours
- La distance maximale parcourue par un adulte est de 500 m par jour et de 20 km par an
- La transmission / dissémination peut se faire localement par le vol des adultes et sur longue distance par le biais des transports routiers, aériens, ferroviaires, maritimes... et des produits et productions agricoles, emballages, terre, plantes en pots.





Que faire en cas de suspicion :

- Capturer l'insecte et le mettre dans un bocal fermé hermétiquement ; la capture peut se faire à la main, insecte inoffensif pour les humains
- Prendre plusieurs photos de l'insecte (sous différents angles) et si possible des dégâts causés sur les végétaux pour identification
- Localiser le point de capture (adresse, point GPS...)
- Conserver l'insecte en lieu sûr et ne surtout pas le relâcher
- Contacter la DRAAF Bourgogne Franche-Comté / SRAI (Service Régional de l'Alimentation) : alerte-vegetaux-sral.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr ou FREDON Bourgogne Franche-Comté : popillia@fredonbfc.fr
- Ou télédéclarer sous : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/declaration-de-capture-ou-d-observation-d-un-scara>

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédigé par Johanna COURAUDON - ASTREDHOR EST, avec la collaboration de la FREDON Bourgogne-Franche-Comté, à partir des observations réalisées dans les entreprises bourguignonnes et franc-comtoises.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.